



CŒUR DE LOIRE ET LA SANTÉ LE TOP-DÉPART EST LANCÉ



COUP DE CŒUR



L'été est là, le soleil aussi, quel bonheur de profiter des terrasses des cafés et des restaurants qui nous ont tant manqué. Sortons, partageons, visitons notre territoire, soutenons le spectacle vivant,... Tout en restant vigilants !



SYLVAIN COINTAT

Président de la Communauté
de Communes Cœur de Loire

NOS SERVICES RESTERONT MOBILISÉS TOUT L'ÉTÉ

Chers habitants de Cœur de Loire, chers amis,

Dans ce nouveau numéro de votre magazine Au Cœur vous découvrirez les détails de la construction du budget annuel 2021. Un budget rigoureux et ambitieux pour l'avenir.

Avec la construction d'une nouvelle crèche à Cosne-Cours-sur-Loire, l'étude de l'agrandissement de celle de Donzy ainsi que celle d'un nouvel établissement sur la commune de Pouilly-sur-Loire,

LE BUDGET COMMUNAUTAIRE FAIT LA PART BELLE AUX INVESTISSEMENTS.

C'est avec ambition que de grands projets pour l'accueil touristique et la recherche permanente de l'amélioration des services à la population se poursuivent.

Nous devons aborder cet été 2021 avec prudence mais avec l'envie de parcourir et de partager, à nouveau, des moments conviviaux avec nos proches dans nos rues commerçantes et sur nos terrasses.

Toutes les communes de notre territoire préparent activement les festivités de l'été pour votre plus grand plaisir. Nous espérons vous revoir nombreux, après cette période morose, pour redonner un nouveau souffle de vie à nos villages.

Nos services resteront mobilisés tout l'été pour vous apporter le meilleur, dans la bonne humeur de nos médiathèques, au Pavillon du Milieu de Loire et dans nos piscines.

Pour le plaisir des petits et des grands, vous pourrez redécouvrir la piscine de Donzy.

Cette piscine ouverte, rénovée pendant l'hiver, dispose de vestiaires modernes et de nouveaux jeux d'eau.

Je vous souhaite un excellent été.

Prenez soin de vous.

Bonne lecture.

MAGAZINE D'INFORMATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE LOIRE | www.coeurdeloire.fr

Siège : Communauté de Communes Cœur de Loire - 4 Place Georges Clemenceau 58200 Cosne-Cours-sur-Loire

Directeur de la publication : Sylvain Cointat | **Rédaction** : Clarisse Réveillac - Originis

Conception & mise en page : Originis - Anne-Laure Montupet | **Photos** : Communauté de Communes Cœur de Loire sauf couverture - pages 4 et 5 (©Florian DAVID / Matignon) - page 6 (©Nièvre numérique) - Pexels - Flaticon | **Impression** : Imprimé en France à 18 000 exemplaires par Inore Groupe impression

45 MILLION POUR LA SANTÉ

Le Premier ministre Jean Castex a lancé le top-départ de l'hôpital de Cosne-Coursur-Loire. Une politique différente, les professionnels de santé et les habitants c



De gauche à droite : Daniel Barnier, Fabien Sudry, Gilbert Lienhard, Jean Castex

Le Premier ministre Jean Castex avait été interpellé sur la baisse de l'offre de soins des établissements de santé du bassin de vie par des élus du Cher lors d'une visite précédente. Une demande entendue, suivie le 9 mars d'une rencontre plus que symbolique.

LES CHIFFRES CLÉS

Jean Castex a en effet annoncé une enveloppe de **45 millions €** comprenant le financement :

- d'un **hôpital** qui sera construit à Cosne-Coursur-Loire sur un nouveau terrain, avec des services d'urgences, de médecine, de soins de suite et de réadaptation : **27 millions €**
- d'une **maison de santé** pluridisciplinaire qui prendra place dans le bâtiment historique entièrement réhabilité : **5 millions €**
- d'un **EHPAD** rénové : **13 millions €**

Cet investissement entre dans le cadre du plan de relance de la santé, soit 19 milliards d'euros sur les dix prochaines années pour toute la France. Outre l'offre médicale, ce plan

a vocation à renforcer l'attractivité des territoires avec des mesures incitatives pour l'installation des professionnels de santé ainsi que de meilleures conditions de formation pour les étudiants.

UNE NOUVELLE OFFRE DE SANTÉ PUBLIQUE LOCALE À L'HORIZON 2025

C'est tout le sens de la deuxième phase du Ségur de la santé (le premier pilier ayant concrétisé la revalorisation des rémunérations des professionnels de santé). Les choix financiers se portent désormais vers la mobilisation de ressources pour préparer un système de santé « performant et attractif ».

Accompagné du ministre de la Santé, Olivier Véran, de la ministre de la Cohésion des territoires, Jacqueline Gourault et de la ministre déléguée en charge de l'Autonomie, Brigitte Bourguignon, le Premier ministre a donc signé la lettre de cadrage du projet cosnois, fruit du travail mené fin janvier par l'expert nommé par le ministère de la Santé. Cette signature valide la future offre de santé publique locale, que le gouvernement veut voir aboutir « au plus vite » à l'horizon 2025. C'est le résultat d'une longue marche collaborative que Jean Castex a saluée en rappelant la genèse du projet.

S D'EUROS DU TERRITOIRE

Cosne-sur-Loire. Sur le terrain, le 9 mars dernier, il a salué les élus de sensibilité qui ont œuvré en bonne intelligence pour la réussite du projet.



Jean Castex, Daniel Gillonier, Marie Fautrier, Sylvain Cointat



Rencontre avec Jean Castex le 9 mars 2021

Un front uni pour la santé

Une coopération inédite entre la Communauté de Communes Cœur de Loire et la Communauté de Communes Pays Fort Sancerrois Val de Loire pour garantir l'accès à l'offre de soins de premier recours.

Mobilisés pour maintenir les activités sur nos territoires, et conscients que Cosne-Cours-sur-Loire rayonne au-delà de la Nièvre, les élus ont fait front sur le volet santé : motion contre la fermeture de la clinique, appel aux élus nationaux...

En février 2020, ils ont décidé de se doter d'un outil de coopération, de concertation, de participation et de dialogue territorial, à l'échelle du bassin de vie entre la Communauté de Communes Cœur de Loire et la Communauté de Communes Pays Fort Sancerrois Val de Loire : une première étape fondamentale pour nos deux territoires afin de travailler sur les questions de la santé, de la mobilité, du tourisme, de l'enfance-jeunesse, et du développement économique notamment.

UN TERRITOIRE ATTRACTIF POUR LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Compétence facultative de la Communauté de Communes, l'aide à l'installation de médecins par le paiement des études des étudiants en médecine prend aujourd'hui tout son sens.

Ces efforts financiers partagés permettront d'assurer la pérennité du corps médical pour plusieurs décennies.

Au-delà, la Communauté de Communes s'engage également pour attribuer toute aide favorisant l'installation ou le maintien de professionnels de santé. Elle peut intervenir également dans le financement des structures participant à la permanence de soins (comme les maisons médicales).

Ainsi, la coopération entre les territoires et la mobilisation de tous, permet de soutenir notre système de soins, d'en assurer la continuité et de le moderniser. Cette offre de santé étoffée participera largement à l'attractivité de notre territoire tant pour les entreprises que pour les habitants.

LA FIBRE OPTIQUE SE DÉPLOIE SUR TOUT LE TERRITOIRE

L'installation de la fibre optique sur notre territoire se déroule en 4 ans. À Saint-Loup, 546 abonnés sont déjà raccordés et 141 le seront bientôt.

La fibre optique est composée de fils très fins qui conduisent la lumière, elle permet ainsi une transmission rapide et sans transformation d'un grand nombre de données. Bien qu'aucune obligation légale ne vienne l'imposer, la Communauté de Communes Cœur de Loire a décidé d'investir sur ce secteur. C'est pourquoi elle a adhéré en 2017 à Nièvre Numérique, l'agence de déploiement de la fibre optique du Département de la Nièvre, pour être accompagnée sur un déploiement qui s'étale sur 4 années.

La première phase a permis d'installer des centraux numériques (2 à Cosne et 1 à Donzy). À partir de ces « bases », la fibre est déployée sur les communes de Myennes (404 lignes), Saint-Loup (299 lignes), Cosne-Cours-sur-Loire (7770 lignes), Saint-Père (655 lignes), Pougny (322 lignes), Donzy (1293 lignes) et Perroy (146 lignes).

Aujourd'hui, 546 abonnés sont raccordés et 141 en cours à Saint-Loup. La commercialisation du central de Donzy aura lieu au 2ème semestre 2021.

Pour bénéficier de la fibre, les utilisateurs intéressés doivent vérifier qu'ils sont éligibles (c'est-à-dire équipés d'un boîtier proche de leur domicile), puis formuler leur demande auprès d'un opérateur de téléphonie/internet : SFR ou Orange.

Il est possible de suivre la progression du déploiement sur : eligibilite-thd.fr/cartographie/nive



Pose du central optique

LES CHIFFRES CLÉS

11 457 FOYERS
seront raccordés

17 517 506 € D'INVESTISSEMENT
dont 3 322 530 € à la charge de la Communauté de
Communes Cœur de Loire

TADURÉZO

L'APPLI QUI VOUS DIT TOUT

Afin de mesurer la réalité de la couverture mobile et la qualité de service sur le territoire de Bourgogne-Franche-Comté, vous pouvez télécharger l'application TADURÉZO :



Cette application sur téléphone mobile a été développée sous la maîtrise d'ouvrage de la Région Bourgogne-Franche-Comté avec le soutien financier de la préfecture de région et de la Banque des territoires.

À Saint-Loup : un investissement de 3,4 millions d'euros

Les habitants sont séduits : déjà un sur deux est abonné. Pour conserver les artisans, les entreprises et faire venir de nouvelles familles, « la fibre est impérative » estime le Président Sylvain Cointat.

Stéphanie Chapuis, maire de Saint-Loup, le confirme : c'est en s'équipant que l'on pourra répondre aux demandes d'installations dans le village. « Beaucoup de gens étaient dans l'attente, car la connexion était mauvaise, voire inexistante. » Désormais, la fibre est déployée et 56 % des habitants ont souscrit un abonnement fibre optique. Une performance au niveau régional puisque Saint-Loup devient le premier village bourguignon en terme d'abonnements.

« Nous sommes ravis que Saint-Loup ouvre la voie, d'autant que c'est une petite commune rurale et que c'est précisément l'enjeu ». Pour Fabien Bazin, président de Nièvre Numérique, qui se charge du déploiement sur le territoire nivernais, la fibre doit être présente « partout et pour tous ».

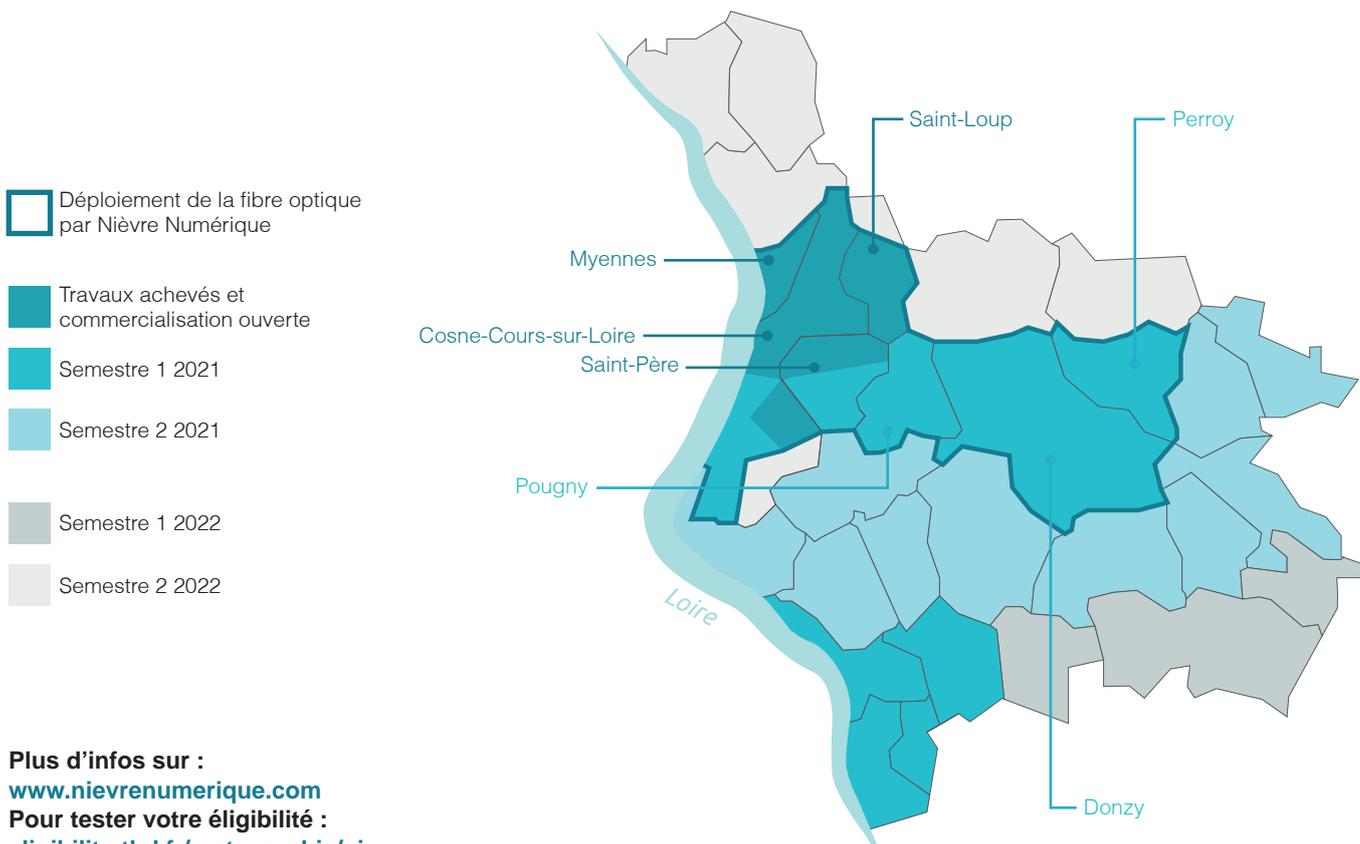
Une installation qui ne va pas toutefois sans quelques couacs mais, comme le rappelle Sylvain Cointat, le Président de Cœur de Loire : « C'est un réseau nouveau et nous devons être patients. Soyons conscients que c'est une vraie révolution, comme celle qui s'est produite quand on a installé l'eau courante pour tous, ou le téléphone ! »

UNE RÉUNION PUBLIQUE POUR FAIRE LE POINT

Lors de la réunion publique du 27 avril, les habitants de Saint-Loup ont pu faire part de leur expérience. Et si pour certains le délai entre la commercialisation et l'installation concrète a été rapide, pour d'autres, des déconvenues ont été constatées et notamment un certain laxisme de la part des techniciens. Fabien Bazin acquiesce : « Il y a un réel problème de sous-sous-traitance ; nous savons que les équipes ne sont pas forcément très sérieuses, mais nous ne sommes pas maîtres de cette phase-là. Les opérateurs sont toutefois tenus par un contrat et nous pouvons appliquer des pénalités si les travaux ne sont pas réalisés correctement. En cas de problème ou de doute, n'hésitez pas à contacter Nièvre Numérique. »

Autre enjeu : la zone blanche de la commune (Hameau de Chauffour, les Oliviers, le Montignon...) pour laquelle il faut trouver une autre technique, l'opérateur SFR n'étant pas intéressé. Haut débit radio, ADSL, Satellite... toutes les solutions sont à l'étude. Les élus interpellent prochainement le Sous-Préfet en charge du numérique pour faire avancer le dossier.

Déploiement de la fibre optique sur le territoire de la Communauté de Communes Cœur de Loire



UN BUDGET 2

Pragmatisme, réalisme, prudence, c'est par ces termes que Patrick Bondeux



Patrick Bondeux

Vice-Président chargé des Finances
et de l'Achat Public

Maire de Neuvy-sur-Loire

PRÉVOIR L'APRÈS COVID 19, NOTAMMENT POUR NOS ENTREPRISES

En construisant ce budget, il y a deux faits importants que nous ne pouvions ignorer : la crise sanitaire, qui a - et aura encore - un impact à long terme, et le report de nombreux travaux inscrits en 2020 en dépenses d'équipement. Nous avons aussi réabondés des aides aux entreprises fin 2020 et début 2021.

De ce fait, nous avons cette année un excédent important. Nous aurions pu répartir cette somme dans de nouveaux programmes, mais nous savons que l'avenir sera rude, notamment pour les entreprises du territoire que nous devons soutenir longtemps.

LA PRUDENCE EST MÈRE DE TOUTES LES VERTUS

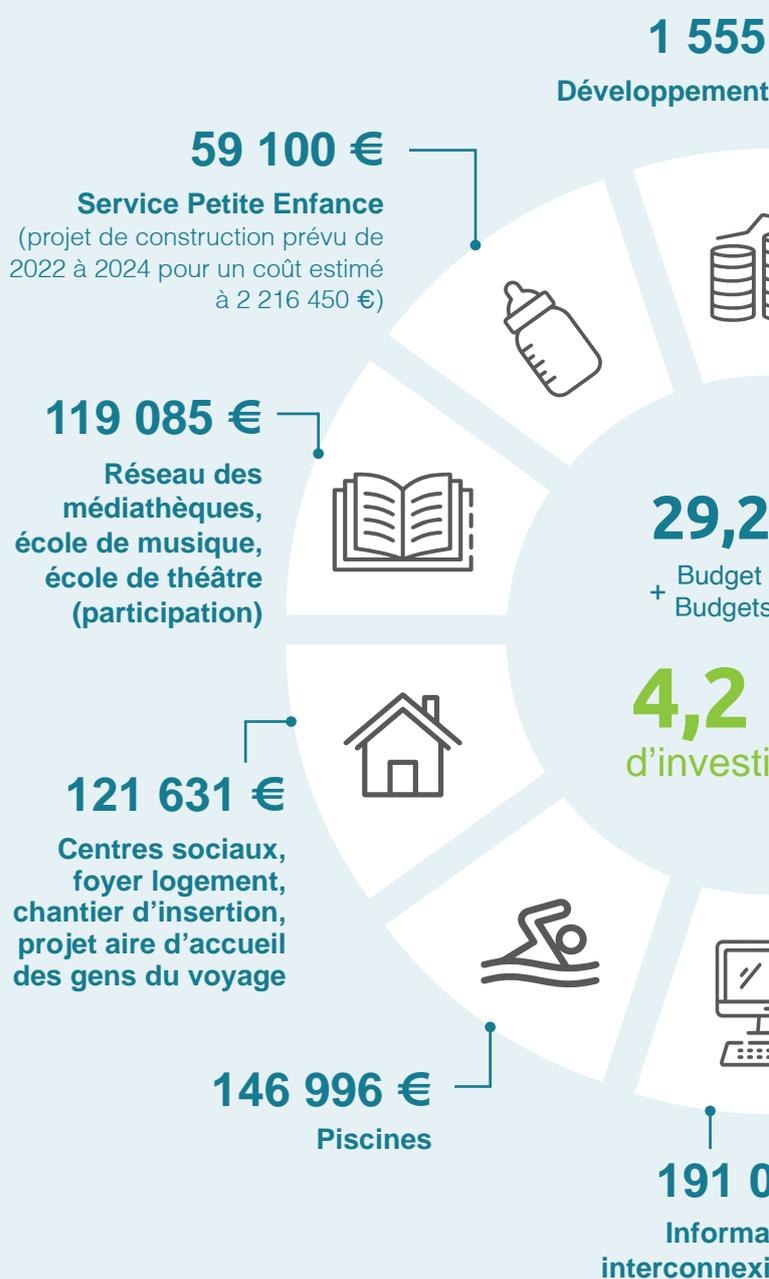
Concernant le fonctionnement, on s'est aperçu qu'il y avait beaucoup de projets, mais qu'ils n'étaient pas tous réalisés. Il ne s'agit pas ici de « couper les vivres » mais de maintenir une gestion « en bonne mère de famille ». Soyons clairs, il nous faut trouver la bonne adéquation entre nos projets et notre capacité à les traiter, sachons reporter certains dossiers, s'ils sont trop ambitieux. Nous avons rencontré chaque gestionnaire de budget et nous ferons un point d'avancement, lors de nos commissions Finances. Notre budget de fonctionnement est en baisse de 8%, par pragmatisme.

« NOUS AVONS
VOTÉ UN BUDGET
RÉALISTE »

QUELLES DÉPENSES POUR QUELS PROJETS ?

Pour exercer ses compétences, la Communauté de Communes s'appuie sur un budget général de 24,6 M € dont 4,2 M € en investissement.

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS DU BUDGET GÉNÉRAL EN 2021



021 RÉALISTE

dévoile le sens du budget primitif voté le 6 avril par les élus communautaires.



30
COMMUNES



2^{ÈME}
INTERCOMMUNALITÉ
DE LA NIÈVRE



25 726
HABITANTS

208 €
économique



541 438 €
Programme d'aide
pour les Entreprises



301 264 €
Tourisme



M €
Général
annexes

M €
ssement



268 787 €
Prévention,
collecte et
traitements
des déchets et
service éducation
à l'environnement



02 €

tique et
on des sites

231 341 €
Travaux de remise en état des
bâtiments communautaires

SE DONNER LES MOYENS DE SES AMBITIONS

Il y a d'abord les dépenses d'équipement, qui étaient pour partie déjà fléchées et que nous actons : la rénovation de la partie sanitaire de la piscine de Donzy, le réaménagement de l'accueil du siège à Cosne-Cours-sur-Loire, les aides massives aux entreprises et les aides à la précarité énergétique, portées par notre service Habitat.

Le deuxième volet des investissements concerne les APCP (Autorisations de Programme et Crédits de Paiement) : il s'agit là de projets sur le long terme et qui sont programmés sur plusieurs années. La précédente équipe en avait lancé une partie, et nous devons revoir à la marge la planification.

Il s'agit de poursuivre (et terminer très prochainement) le bâtiment-relais de Donzy, réaménager l'Office de Tourisme de Cosne-Cours-sur-Loire ainsi que celui de Pouilly-sur-Loire (Tour du Pouilly Fumé), racheter une benne de ramassage des ordures ménagères, et surtout lancer le chantier de construction du futur Multi-accueil petite enfance.

PAS DE HAUSSE DES IMPÔTS LOCAUX

La Communauté de Commune a reconduit les taux votés en 2020. Il n'y aura pas de hausse de taux, ni de tarifs en 2021. Nous travaillons désormais à affirmer nos grands axes de mandat, pour l'an prochain. L'ensemble des élus se projette vers une collectivité moderne et attractive. C'est ce que nous devons traduire dans nos futurs budgets.

Pour finir, je tiens à remercier et saluer le travail effectué, à l'élaboration de ce budget et le travail tout au long de l'année réalisé par toute l'équipe du service Finances (Clara Thielin, Loren Bizet et Mélanie Gengoo).

QUELLES DÉPENSES INSCRITES AU BUDGET GÉNÉRAL POUR LE FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EN 2021 ?

Charges générales des services :

Ensemble des dépenses pour le fonctionnement des services

5 581 487 €



Participations et subventions :

Versement aux associations et aux structures partenaires (Adeb, Centres Sociaux, Office de Tourisme)

1 306 407 €



Charges financières

47 800 €



5 510 700 €

Charges de personnel



5 562 374 €

Transferts de fiscalité et de compétences :

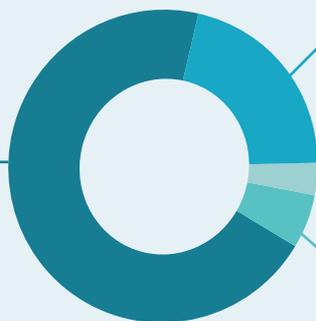
Reversement entre la Communauté de Communes et les communes membres



COMMENT LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FINANCE T-ELLE SES PROJETS « LES RECETTES D'INVESTISSEMENT » ? (HORS EXCÉDENT D'INVESTISSEMENT)

1 630 575 € Autofinancement

correspond à la ressource disponible pour financer les investissements. C'est la différence entre les Recettes et les Dépenses de Fonctionnement



614 613 € Subventions

à recevoir sur les travaux et les aides aux entreprises

135 000 € Remboursement TVA

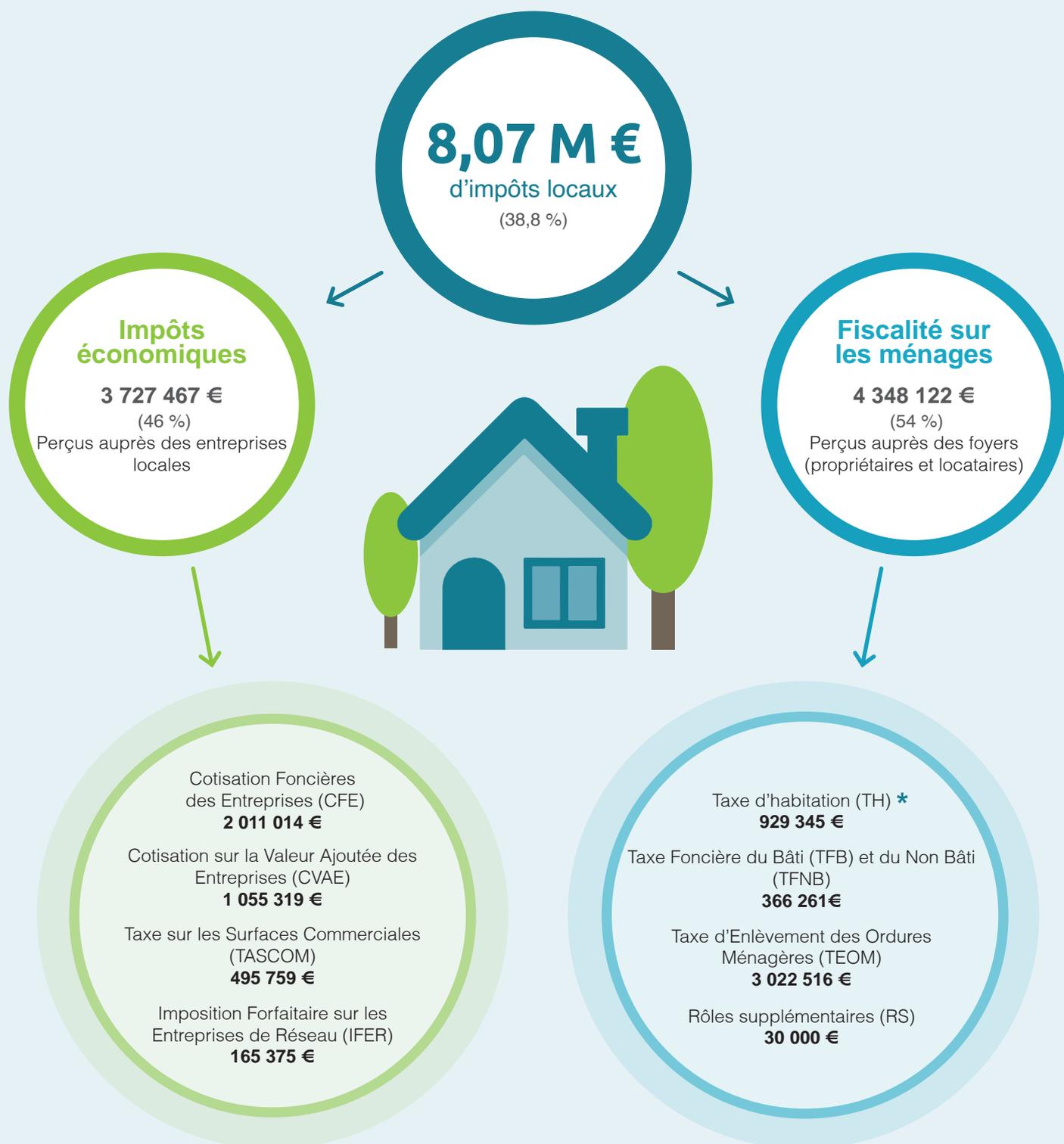
76 717 € Produit

des biens cédés et remboursement d'une avance d'un budget annexe

RECETTES DE FONCTIONNEMENT POUR 100 €



QUE SE CACHE-T-IL DERRIÈRE CES % D'IMPÔTS LOCAUX ?



* La Loi des Finances 2020 a réformé la fiscalité des ménages en supprimant la Taxe d'Habitation sur les résidences principales : 80 % des foyers bénéficient de la suppression de la Taxe d'Habitation sur leur résidence principale à compter de 2020. À partir de 2021, pour les 20 % de foyers restants, une diminution progressive de la Taxe d'Habitation sur la résidence principale s'appliquera jusqu'à sa suppression définitive en 2023. En compensation, l'État versera aux Communautés de Communes une Fraction de TVA. À partir de 2023, la Communauté de Communes percevra la Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires, et les logements vacants.



Achetezen Cœur de Loire : la plateforme qui cartonne

Lancée dès le début de la crise sanitaire, cette plateforme compte aujourd'hui 128 adhérents et propose plus de 4 000 produits en ligne.

#City&Road

Si la mise en ligne en avril 2020 de la plateforme de commerce en ligne « Achetezen Cœur de Loire » est venue répondre à la crise sanitaire, c'est un outil que les élus de Cœur de Loire ont réfléchi bien en amont, conscients de sa pertinence.

Les commerçants, artisans ou prestataires de services installés sur le territoire communautaire voulaient se faire connaître et proposer à leurs actuels ou futurs clients un espace de lèche-vitrine en ligne. Pour les consommateurs, une garantie : acheter local.

Virginie Robin, animatrice de la plateforme, ne chôme pas : « Il y a tous les jours de nouveaux produits à mettre en ligne. Il est très important que le site ne reste pas statique. Ceux qui vendent ici ont une telle gamme de produits qu'on peut l'actualiser tous les jours. » De plus, des opérations promotionnelles ont lieu régulièrement : St Valentin, Fêtes des mères, etc.

Sur ce site « vitrine » : on expose, on incite, on guide, on renseigne, on conseille. Le client flâne d'un produit à l'autre et découvre les artisans et commerçants du territoire, le savoir-faire et la qualité des produits proposés. « Ensuite, il faut se déplacer en boutique pour récupérer son achat. C'est une volonté de faire vivre les centres-villes, de voir de l'animation dans nos rues et de maintenir un lien physique et concret. »

PENSEZ AUX CHÈQUES CADEAUX

Le chèque cadeau est un bon moyen de faire plaisir autour de soi. Le nombre de boutiques étant croissant, on trouve forcément son bonheur !

La plupart des clients commandent des chèques d'une valeur faciale de 10 €, mais d'autres options sont possibles.

La plateforme a généré 27 000 € de chèques cadeau fin 2020.

Un vrai succès !



LES CHIFFRES CLÉS

128
ADHÉRENTS

38 245
VISITES
depuis le début
de l'année

2 707
CHÈQUES
CADEAUX
vendus

80
BOUTIQUES
acceptant
chèques-cadeaux

+ DE 4 000
PRODUITS
en ligne

Pour en savoir plus :

www.achetezencoeurde Loire.fr

Achetezencoeurde Loire

Contact : **Virginie Robin** au **06 14 28 09 91**

Ils témoignent...

Parole d'acheteurs



Denis Agogue

« Nous avons fait une commande pour des chèques cadeaux en appelant la personne qui s'occupe de la plateforme ([Virginie Robin](#)). C'était très simple : on a passé commande et reçu nos chèques. C'est une très bonne formule car les personnes à qui nous les offrirons pourront choisir parmi le grand choix de boutiques, et même décider d'aller voir sur internet au préalable ce qu'elles veulent. Nous sommes très satisfaits. »



Sophie Durczak

« Je cherchais à acheter des fruits et légumes pendant le confinement et c'est une amie qui m'a parlé du site. J'ai ainsi pris contact avec le producteur, c'était très simple, j'ai passé commande. Ça m'a donné l'occasion de voir qu'il y avait beaucoup d'autres boutiques, pour tout type d'achat. C'est vraiment intéressant ; je conseille à tout le monde d'aller y faire une visite ! »

Parole de vendeurs



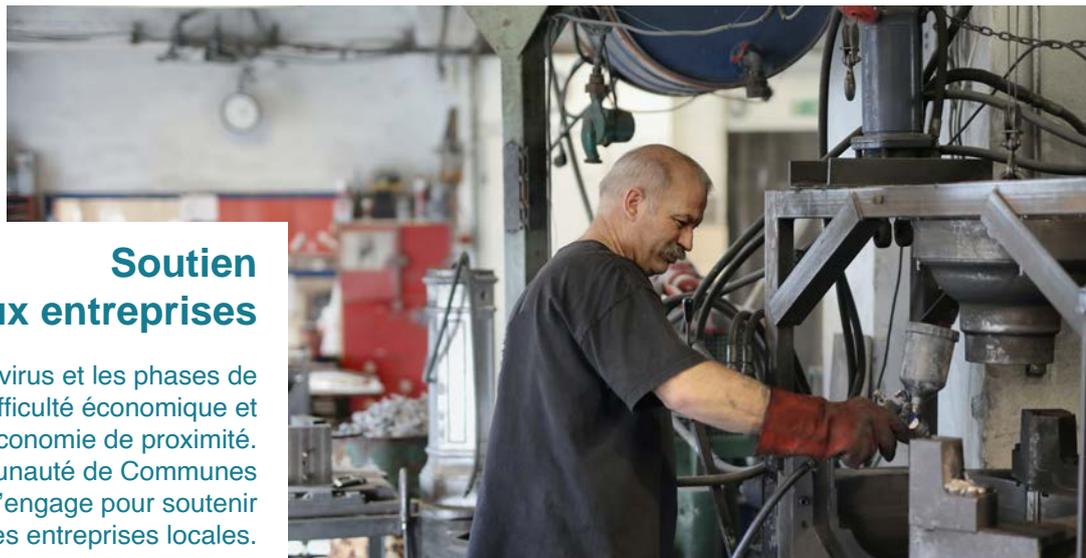
**Christian Girard,
Le Grand Carrousel**

« Pour moi, le site est une vitrine : je peux présenter mes produits - pas tous, car j'ai 4000 références, et je n'en ai mis que 380 en ligne ! Mais ça permet aux clients de voir ce qu'ils peuvent trouver en magasin. J'ai fait quelques ventes par ce biais pendant le confinement, mais les gens ne pouvaient pas sortir, donc c'était pénalisant. Par ailleurs, je préfère garder le contact en magasin, et les clients aussi d'ailleurs ! C'est pourquoi, on privilégie les paniers à venir chercher sur place. C'est plus convivial. »



**Olivier Prinnet,
Le Bœuf Tricolore**

« La plateforme nous permet de proposer nos produits et nos tarifs en ligne. Il faut avouer que ça prend du temps, car notre catalogue est varié, et ça demande une certaine organisation, mais le retour est très positif. Depuis la mise en place, nous avons une nouvelle clientèle que nous ne connaissions pas : des personnes qui viennent le week end et qui passent commande tranquillement pendant la semaine. La formule de chèques cadeaux est très appréciée également. On recommande. »



Soutien aux entreprises

La crise sanitaire liée au coronavirus et les phases de confinement ont mis en grande difficulté économique et financière les entreprises de l'économie de proximité. Dans ce contexte inédit, la Communauté de Communes Cœur de Loire s'engage pour soutenir les entreprises locales.

LES AIDES ÉCONOMIQUES LOCALES

- **Le Fonds Régional d'Avances Remboursables**

des prêts consentis compris entre **3 000 €** et **15 000 €**, sans garantie personnelle, à taux zéro et avec la possibilité pour le bénéficiaire de disposer d'un différé de 2 ans et d'étaler son remboursement jusqu'à 7 ans.

- **Le Fonds Régional des Territoires**

pour accompagner les projets d'investissement des entreprises ou pour mettre en place des actions collectives au bénéfice des entreprises de l'économie de proximité. Une subvention accordée **jusqu'à 40%** des dépenses éligibles et plafonnée à **10 000 €**.

- **Des aides à l'immobilier d'entreprise**

pour faciliter l'investissement immobilier des entreprises.

- **Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et les Commerces**

pour accompagner les projets d'investissements des entreprises sur le secteur de la Communauté de Communes Cœur de Loire (hors ville de Cosne-Cours-sur-Loire).

Fin du dispositif le 24 août 2021.

Ces aides viennent en complément :

- Des mesures de soutien mises en place au niveau national : fonds de solidarité, subvention Prévention Covid, etc.

- Des aides économiques de la Région Bourgogne-Franche-Comté : aide au conseil, à l'investissement matériel, à l'immobilier d'entreprise, etc.

Pour tout renseignement et pour vous accompagner dans vos démarches, prenez contact avec l'Agence de Développement Économique du Bassin de Cosne-Cours-sur-Loire - **03.86.26.70.37** - **contact@adebcosne.com**

LES DISPOSITIFS DE SOUTIEN

- **La plateforme achetezencoeurdeloire**

achetezencoeurdeloire.fr, une plateforme de marché local avec un système de drive, a été mise en place à l'échelle de la Communauté de Communes Cœur de Loire, pour permettre aux acteurs du territoire (commerçants, artisans, prestataires de services, associations) d'avoir une vitrine de leur activité ou de faire de la vente en ligne. Possibilité de commander ou de réserver sur près de 90 boutiques virtuelles locales.

- **L'accompagnement personnalisé des entreprises par l'Adebcosne**

pour vous accompagner dans cette période difficile liée à la crise sanitaire. Plusieurs thématiques peuvent être abordées : analyse de trésorerie, stratégie marketing, soutien psychologique avec l'appui d'un professionnel, modèle économique de l'entreprise, etc.

- **Les Webinaires de l'Adebcosne**

différents sujets sont abordés sous forme de webinaires « manager à distance oui mais comment » « la digitalisation » etc.

📺 #adebcosne

- **Les Flash infos, les newsletters et les réseaux sociaux de l'Adebcosne (Facebook et Twitter)**

pour se tenir informé des actualités.

- **Une campagne de communication des acteurs économiques de proximité et l'édition de portraits**

À retrouver sur le site **www.adebcosne.com**



Déchets : cessez les incivilités !

5 jours par semaine, l'équipe de nettoyage des Points d'Apport Volontaire circule sur tout le territoire pour rendre propres et accessibles les colonnes à verre, emballages en plastique, papier ... une centaine de lieux en tout, qui nécessite une surveillance constante face aux incivilités répétées.

#Entretien des Points d'Apport Volontaire

L'équipe retrouve de plus en plus de sacs divers : ordures ménagères, gravats, encombrants, déchets verts... jetés sans scrupules. C'est terrible de constater le manque de civisme de certains. D'autant que le territoire propose l'accès à 3 déchèteries qui acceptent pratiquement tous types de déchets. Sur ce dernier trimestre, l'équipe a dû collecter et re-trier 1730 kg de déchets par semaine soit 67 000 kg par an. Ce service a un coût : environ 60 000 € par an, soit 165 € par jour !

Devant ce constat, les élus ont voté en décembre 2019 une délibération pour instaurer une redevance pour le nettoyage du domaine public. Cette dernière est appliquée lorsque l'équipe retrouve des coordonnées (adresses) sur des déchets. En effet, les agents ouvrent les sacs retrouvés afin d'identifier l'auteur de l'incivisme. Cette redevance s'élève à 150 €. En 2020, pas moins de 107 redevances ont été émises.

Depuis peu, sur certains sites particulièrement concernés par ces incivilités, des pièges photographiques sont à l'essai afin de déposer plainte à la gendarmerie.

DÉCHETS ACCEPTÉS EN DÉCHÈTERIE

Déchets verts, déchets d'équipements électriques et électroniques, gravats, bois, cartons, métaux, piles et accumulateurs, batteries, huiles de vidange, huiles de friture, pneus pour véhicules légers (sauf Donzy) et autres encombrants... Attention, les ordures ménagères ne sont pas acceptées.

Seule la déchèterie de Saint-Quentin-sur-Nohain accepte les bouteilles, cartouches ou cubes de gaz pleins ou vides, et les extincteurs. Aucune déchèterie n'accepte l'amiante.

CARTE D'ACCÈS

Chaque habitant du territoire peut avec la même carte d'accès (**délivrée par les gardiens de déchèteries sur présentation d'un justificatif de domicile de moins de trois mois**) accéder aux 3 déchèteries du territoire (Cosne-Cours-sur-Loire, Donzy et Saint-Quentin-sur-Nohain). **Pour les professionnels**, s'adresser à la Communauté de Communes au **03 86 28 92 92**.

HORAIRES ÉTENDUS POUR LES

DÉCHÈTERIES INTERCOMMUNALES

Pour répondre aux besoins des usagers et faciliter la fréquentation sur les déchèteries de Donzy et de Saint-Quentin-sur-Nohain, **les horaires ont été élargis**.

Elles sont désormais ouvertes **jusqu'à 18h30 l'été et 17h30 l'hiver**. Des demi-journées ont été ajoutées : 2 à Donzy et 3 à Saint-Quentin-sur-Nohain.

Ces modifications sont effectives depuis le 1er avril, avec déjà de premiers résultats notables : les passages sont plus fluides, notamment le samedi, jour traditionnel de grande affluence.

Ces changements devraient permettre de réduire les dépôts sauvages.

Cosne-Cours-sur-Loire

- Du **lundi au samedi** de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30

Donzy

- Le **lundi** et le **vendredi** de 13h30 à 18h30, le **mardi** de 9h à 12h, le **mercredi** et le **samedi** de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30

Saint-Quentin-sur-Nohain

- Le **lundi** et le **jeudi** de 13h30 à 18h30, le **mercredi-vendredi-samedi** de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30

Pour tout renseignement contactez les déchèteries :

Cosne-Cours-sur-Loire au **03 86 26 05 83**

Donzy au **03 86 39 36 43**

Saint-Quentin-sur-Nohain au **03 86 39 06 32**



#Julie Eve, technicienne SPANC

SPANC Service Public d'Assainissement Non Collectif

Pour éviter le rejet d'eaux brutes, génératrices de pollution dans le milieu naturel, chaque habitation doit être équipée d'un système de traitement des eaux usées.

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) couvre tout le territoire de la Communauté de Communes Cœur de Loire et concerne les habitations non desservies par le réseau d'assainissement collectif.

LES MISSIONS DU SPANC

Le SPANC est chargé de contrôler les installations d'assainissement non collectif. Il intervient lors de la mise en place d'un assainissement ou lors de sa réhabilitation. Il a une mission de conseil et de contrôle. Il assure, pour les 30 communes :

- Les diagnostics et contrôles de fonctionnement
- Le contrôle de conception et d'implantation
- Les conseils et accompagnement des usagers
- Le contrôle des installations avant les ventes

AU MOMENT DE LA VENTE

Les propriétaires qui vendent leur bien doivent fournir un diagnostic de l'équipement existant. Dans le cas où des travaux doivent être effectués, le nouveau propriétaire dispose d'un délai d'un an pour les réaliser.

INSTALLATIONS NEUVES

Avant tous travaux de création ou de réhabilitation d'un assainissement non collectif une visite préalable à la conception doit être effectuée pour valider le projet. Une demande de travaux doit être déposée avant le commencement des travaux et un contrôle de vérification doit être réalisé avant son remblaiement pour obtenir la conformité de l'assainissement non collectif.

POUR LES VIDANGES

La Communauté de Communes Cœur de Loire propose des tarifs avantageux pour l'entretien des dispositifs d'assainissement, grâce à une convention avec un partenaire.

Contactez le service pour plus d'informations ou télécharger la convention sur le site.

LES CHIFFRES CLÉS

332 CONTRÔLES
ont été effectués en 2020
dont 215 diagnostics vente

POUR LES RÉHABILITATIONS D'INSTALLATIONS EXISTANTES

Vous pouvez obtenir des aides jusqu'au **31 décembre 2021** par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne : **jusqu'à 30%** de la somme totale peuvent être pris en charge pour un plafond de 8500 €.

Pour connaître les critères d'attribution,
contactez Julie Eve au **03 86 39 39 49**



Regard et poste de relevage



L'éducation à l'environnement une volonté de Cœur de Loire

Le service Education à l'environnement est né en 2018, lorsque les élus de la Communauté de Communes ont décidé de prendre cette compétence optionnelle, à laquelle est lié un enjeu crucial : recréer du lien entre l'Homme et son environnement naturel, social et culturel.

Informers, sensibiliser, faire découvrir les richesses naturelles du territoire et faire connaître la faune et la flore pour mieux la protéger, telles sont les missions du service Éducation à l'environnement. Composé d'une responsable et d'une animatrice auxquelles se joint une personne en périodes printanières et estivales, le service intervient auprès de différents établissements (écoles, centres sociaux, ...), crée des outils pédagogiques et développe des activités de loisirs et de découvertes pour les adultes et les enfants.

ANIMATIONS POUR LES GROUPES D'ENFANTS, EN MILIEU SCOLAIRE ET DE LOISIRS

L'objectif est de faire émerger des comportements éco-citoyens. Les animatrices se déplacent sur tout le territoire et peuvent également accueillir les groupes au Pavillon du Milieu de Loire, site communautaire de découverte de la nature et de l'environnement.

Les établissements éducatifs du territoire communautaire bénéficient d'une demi-journée d'animation gratuite par année scolaire. Profitez-en ! et contactez le Pavillon du Milieu de Loire pour en savoir plus.

ANIMATIONS POUR LES GROUPES D'ADULTES

De la balade commentée, à l'atelier pratique en passant par la visite guidée, de nombreuses formules existent. Animations nature « à la carte », à pied ou en grands canoës canadiens pour les associations, comités d'entreprises, réunions de familles, etc.

ANIMATIONS POUR LES PARTICULIERS

Organisées tout au long de l'année, elles permettent de découvrir les richesses du territoire.

Pour les enfants à partir de 6 ans : journées nature pendant les vacances et formule anniversaire nature.

Pour les familles et les adultes : balades nature, ateliers pratiques (cuisine sauvage, vannerie buissonnière,...), descente de la Loire en grand canoë, stages, conférences, club nature, etc.

Dans les communes du territoire, des animations sont proposées sur site, comme récemment à Donzy, avec la découverte de la zone humide des prés de Lamoignon, qui a pour but de favoriser la biodiversité et permettra la création d'un sentier d'interprétation ludique. Un projet qui s'inscrit dans la stratégie « Tourisme vert » porté par la Communauté de Communes Cœur de Loire.

Plus d'infos sur :

www.coeurdeloire.fr/education-a-lenvironnement

LE PAVILLON DU MILIEU DE LOIRE

Véritable maison de la nature et de l'environnement, le Pavillon du Milieu de Loire est une structure d'accueil du public et un lieu d'animations basé à Pouilly-sur-Loire, au cœur de la Réserve naturelle du Val de Loire.

Le Service Éducation à l'Environnement dispose de ce site et y organise des **expositions temporaires** et des **animations** autour de la biodiversité et du développement durable.

Avec un succès certain :

- plus de 150 animations
- plus de 2000 visiteurs par an
- plus de 3000 personnes ont suivi au moins une animation

Pour toute information ou réservation d'activités :
Service Education à l'Environnement

Pavillon du Milieu de Loire - 17 quai Jules Pabiot

58150 Pouilly-sur-Loire Tél : **03 86 39 54 54** ou **06 14 77 41 28**

pavillondeloire@coeurdeloire.fr

 Pavillon-du-Milieu-de-Loire



Tout est prêt pour la nouvelle saison touristique

L'équipe de l'Office de Tourisme du territoire a concocté un beau programme : cinéma dans les vignes, jeux de pistes pour les enfants et musées hors les murs. Les visiteurs locaux et internationaux sont déjà attendus.

#Office de Tourisme de Pouilly-sur-Loire

« La saison est ouverte et nous sommes ravis de pouvoir proposer des activités très diverses, qui mêlent découverte du patrimoine, culture, dégustations et flâneries en tout genre ! » Pour **Anne Maignien**, directrice de l'Office de Tourisme Cosne-Pouilly-Donzy, l'été sera convivial et animé.

CINÉ-VIGNES

Dès cet été, Ciné-Vignes : une action en partenariat avec les syndicats de vignerons, dans le cadre de la destination Sancerre-Pouilly-Giennois. Le concept est simple : on vient dans les vignobles pour regarder un film en plein air et on en profite pour déguster du vin et des produits du terroir (en vente sur place). « Les familles peuvent apporter leur pique-nique si elles le souhaitent. Chacun a son petit carré, distanciation oblige, et on profite de la soirée ! » La séance est à 3€.

Deux soirées sur l'appellation Pouilly fumé :

- Vendredi 16 juillet
- Vendredi 06 août

Plus d'infos sur : www.cine-vignes.com

PATRI'MÔME

Autre public à l'honneur : les enfants, pour lesquels des jeux de pistes ont été organisés sur les sites d'Alligny-Cosne, de la Grande Brosse et de St Andelain. « Cette chasse au trésor emmène les participants à travers les paysages et les lieux emblématiques des communes, souvent inconnus des habitants eux-mêmes ! »

- Les mardis 6, 27 juillet et 17 août à **Alligny-Cosne**
- Les mardis 13 juillet, 3 et 24 août à **Donzy**
- Les mardis 20 juillet et 10 août à **Saint-Andelain**

LES MUSÉES SORTENT DE LEUR RÉSERVE

« Nous avons sollicité les musées pour monter des moments de convivialité autour d'objets sortis de leur réserve et en rapport avec la gastronomie. » Cette opération mêlera surprise, histoire et dégustations.

- **Musée de la Loire**
les mardis 13 juillet et 10 août
- **Musée de la Machine Agricole**
les mardis 20 juillet et 24 août
- **Moulin de Maupertuis**
les vendredis 30 juillet et 20 août

LES MARCHÉS COMME LIEUX D'ACCUEIL

L'équipe de l'office de tourisme sera présente sur tous les marchés du territoire et au-delà (à Briare et Toucy) pour faire connaître et informer, tout au long de l'été. Un vrai défi tant les marchés sont nombreux et fréquents ! Quelques dates seront partagées avec l'office de tourisme de Puisaye-Forterre et les vignerons des appellations Coteaux du Giennois et Pouilly-Fumé y tiendront quelques stands.

Pour connaître toutes les dates, rendez-vous sur le site de l'Office de Tourisme.



Retrouvez toutes les infos en ligne

Près de 200 animations sont prévues cette saison. Visites guidées, location de vélos électriques... En raison de la situation sanitaire, l'inscription est obligatoire. www.ot-cosnesurloire.com

Cosne Pouilly Donzy Tourisme



Les piscines Cœur de Loire sont prêtes à accueillir le public

La saison estivale approchant, les équipes des piscines de Cosne-Cours-sur-Loire et Donzy s'activent. Avec des nouveautés pour cette réouverture après quelques mois (presque) sans public à cause de la crise sanitaire.

Partiellement fermée à cause du Covid, la piscine de Cosne-Cours-sur-Loire a toutefois accueilli les nageurs dotés de certificats médicaux. Un temps contraint que les équipes ont mis à profit pour préparer la rentrée. « Nous proposerons des activités de training aquatique : ce sont des séances en autonomie qui combinent plusieurs activités réparties en différents ateliers. Les séances durent 45 minutes et se déroulent dans le petit bassin chauffé à 30° environ. »

Vélo elliptique, pendu l'O, trampoline, aquabike, haltères, snake, aqua'abdo ... Sous ces noms étranges se cachent les outils pour travailler l'ensemble de la musculature et renforcer le système cardio-vasculaire. **Christophe Thomas**, responsable du réseau des piscines, insiste sur les bienfaits de telles activités : « Le training aquatique, pratiqué régulièrement, renforce la musculature, améliore la circulation sanguine, permet d'éliminer la cellulite, de brûler des calories, il préserve les articulations et renforce le cœur. » Toutes ces activités auront lieu dès la rentrée, les jeudis, sur inscription.

HORAIRES

Cosne-Cours-sur-Loire

Jusqu'au 4 juillet inclus

- **Lundi, mardi, jeudi et vendredi** de 11h à 13h30 et de 16h à 19h
- **Mercredi** de 14h30 à 18h
- **Samedi** de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h30
- **Dimanche** de 9h à 13h

À partir du 5 juillet

- Du **lundi** au **samedi** de 11h à 19h
- **Dimanche** de 9h à 13h

Donzy

Jusqu'au 4 juillet inclus

- Les **week-ends** de 12h15 à 19h

À partir du 5 juillet

- **Tous les jours** (sauf le **mardi**) de 12h15 à 19h

Accès libre, sans prise de rendez-vous avec application des protocoles sanitaires.

LA PISCINE DE DONZY RAFRAICHIE

« La partie douches-sanitaires de la piscine d'été de Donzy était un peu rustique : nous avons fait des travaux de rénovation et nous proposons désormais 6 douches, 3 toilettes dont une pour personnes à mobilité réduite. »

Un chantier mené sur les conseils de l'architecte du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) avec une entreprise du territoire et l'appui précieux du chantier d'insertion de la Communauté de Communes. « Le Chantier a procédé à la démolition et a refait les carrelages et faïences sur le site avec nos agents techniques. » Dès le 5 juillet, le public pourra profiter des bassins et des cours d'aquagym.

Contact : 03 86 39 31 68

ACTIVITÉS ESTIVALES

Des cours d'aquagym sont prévus cet été les mardis et jeudis de 12h15 à 12h45 à la piscine de Cosne-Cours-sur-Loire.

Sur réservation au 03 86 26 60 73

À Donzy, les activités initiations sont proposées les jeudis et samedis à 11h15 (*dix personnes maximum*).

Sur réservation au 03 86 39 31 68

PENSEZ À LA RENTRÉE

Aquagym, Aquabike, Aquatonic, Natation Senior, reprendront en **septembre 2021**.

Les formulaires d'inscription seront à retirer à la piscine de Cosne aux horaires d'ouverture ou à télécharger sur le site coeurdeloire.fr dès le 5 juillet 2021. Les dossiers complétés sont à déposer à la piscine de Cosne-Cours-sur-Loire ou par voie postale (places limitées selon protocole sanitaire en vigueur) jusqu'au vendredi 3 septembre inclus (la date de réception faisant foi).

Tout dossier non complet sera refusé.



L'école de musique veut reprendre les concerts

Depuis mars 2020, l'école de musique subit de plein fouet les restrictions sanitaires et... improvise ! Un jeu auquel professeurs et élèves se sont habitués sous la contrainte. Bilan d'une année pas comme les autres.

Le premier confinement, en mars 2020, a surpris tout le monde et chacun a appris à se débrouiller. Face à l'impossibilité de se voir, tous les canaux ont été déployés pour maintenir les cours : Skype, Zoom, Messenger et aussi les plateformes de partage telle Jitsi.

« Avec l'enseignement à distance, les élèves ont acquis d'autres manières de travailler, mais le lien avec les parents est devenu plus ténu. Nous avons instauré un dialogue qui donne une autre dimension aux échanges. » Jean-Yves Chir, directeur de l'Ecole de musique, ne se fait toutefois pas d'illusion : « À la rentrée de septembre 2020, nous avons accusé une perte de 13% des effectifs. On craint que le mouvement ne s'amplifie en 2021. »

Depuis mars 2021, les élèves mineurs ont repris le chemin de l'école de musique en présentiel et quelques ensembles ont continué à répéter : les enfants de l'Harmonie avec leurs professeurs, l'orchestre du cycle 1, l'ensemble de guitares... On a aussi pu maintenir les auditions - évaluations en mars pour les bois, cordes, cuivres, et percussions pour les mineurs, en présence d'un seul parent. Les examens départementaux sont en revanche annulés cette année.

LES ADULTES PRIVÉS DU PLAISIR DE JOUER

« Pour les adultes, c'est plus dur. Ils ne répètent plus ensemble. Les chorales sont suspendues. Chacun doit faire un effort pour travailler seul, sans perspective de concert. » Et c'est sans doute ce qui manque le plus. « Ce qui nous anime, c'est le partage entre musiciens, et la rencontre avec le public. Nous sommes privés de l'essentiel du plaisir que nous avons à jouer. »

L'équipe a quand même pu proposer quelques concerts, avec le Jazz Club des Palais, en journée et pour les scolaires. Et les projets devraient pouvoir se concrétiser prochainement. « Nous espérons reprendre vite à la rentrée. Un conte musical est prévu pour les scolaires en septembre. Nous avons maintenu le stage de musique de chambre prévu à la Pentecôte (et déjà reporté depuis février). Mais ce n'est pas simple de monter un répertoire aussi rapidement, d'autant qu'on a perdu un peu de rodage en groupe puisqu'on ne fait pas d'orchestre virtuel : ça risque d'être un peu chaotique mais la joie est là et je suis sûr que le public est heureux de nous retrouver ! »

LES CHIFFRES CLÉS

199 ÉLÈVES
dont 2/3 d'enfants

LES ATELIERS

Les instruments enseignés :

Flûte traversière, basson, clarinette, saxophone, trompette, cor d'harmonie, trombone, tuba, percussions classiques, tambour, piano, orgue, chant, guitare classique, violon, violoncelle, guitare et basse électriques, synthétiseur, batterie.

Les pratiques collectives :

Orchestre à cordes, ateliers de musiques actuelles, ensemble de guitares.

Dans le cadre de l'Harmonie de Cosne :

- Orchestre à vents « Harmonie de Cosne », direction Jean-Yves Chir. Répétitions les samedis de 17h30 à 19h30.
- Chorale « Atout Chœur », direction Kertu Rein. Répétitions les mercredis de 20h à 22h.
- Ensemble de jazz « The Big Doo Doo Band », direction Sébastien Ledoux. Répétitions les vendredis de 20h à 22h.
- Ensemble de cuivres « Les Vents de Loire », direction Christian Dousson. Répétitions les samedis de 16h à 17h.

Retrouvez plus d'informations sur les inscriptions sur www.coeurdeloire.fr ou auprès de l'école de musique [03 86 26 60 17 - ecoledemusique@coeurdeloire.fr](mailto:ecoledemusique@coeurdeloire.fr)

POUILLY-SUR-LOIRE

Résidence « le Côteau des Vignes » c'est comme à la maison mais dans un espace sécurisé

La résidence autonomie pour les personnes âgées est un concept qui se développe. Planté sur les hauteurs de Pouilly-sur-Loire, le « village dans le village » accueille aujourd'hui 48 résidents, âgés de 64 à 103 ans. Propriété de la Communauté de Communes Cœur de Loire, cette structure fait partie des 6 « résidences autonomie » de la Nièvre.

Cet après-midi là, ils sont une dizaine de résidents à rejoindre la salle commune pour une séance d'ergothérapie : on exerce sa mémoire, on partage, on papote... rien de tel pour rompre la solitude. Les autres n'ont pas fait le déplacement depuis leur logement, mais ils viendront un autre jour, suivre une autre activité. Car au Côteau des Vignes, on choisit : jeux d'adresse, atelier informatique, yoga, chorale, jardinage, sorties, concours de dessin... des animations ont lieu tous les jours.

« La particularité d'une structure comme la nôtre est qu'elle accueille des personnes autonomes : elles vivent chez elles, organisent leur temps, leur espace, partagent ou non les activités proposées. La seule obligation est de venir en salle commune pour le repas du midi. » Mme Verquera, directrice de la Résidence, avoue qu'en 10 ans, elle n'a connu qu'une personne pour qui c'était une contrainte. « Cette sortie du midi répond à plusieurs enjeux : maintenir le lien social, garder une activité physique, garantir un repas complet et équilibré fabriqué sur place. »

AUCUN CAS DE COVID CHEZ NOUS

Tous les résidents ont été affectés par la crise sanitaire : chacun chez soi sans visite (des visio-visites ont été mises en place), prise de repas dans son logement, arrêt des animations. « Ça a été très long, pour tous, personnel compris. Mais ça a payé puisque nous n'avons eu aucun cas de Covid » se félicite la directrice.

Pour tout renseignement, prenez contact auprès de la Résidence Autonomie Le Côteau de Vignes - 03 86 39 17 65 direction-coteauxdesvignes@orange.fr



#Résidence autonomie

Les 46 logements ont été aménagés dans des maisonnettes, sur les hauteurs de Pouilly, donnant à cet espace un air de résidence de vacances. « Nous avons récemment acheté une serre et nous proposons à ceux qui le veulent de nous aider à préparer le jardin. » Certains plantent des fleurs devant chez eux, d'autres font de leur petite terrasse une cuisine d'été. C'est comme à la maison mais dans un espace sécurisé. « Il y a un gardien 24h/24h et en journée, l'équipe complète est au service des résidents. »

Ceux qui ont choisi de vivre ici ont sauté le pas suite à un problème de santé, parce que leur grand logement était trop fatiguant à entretenir, ou pour rompre la solitude. « Nos résidents sont majoritairement des gens qui habitaient les environs. Ils restent ainsi proches de leur famille. »

LES CHIFFRES CLÉS

11 SALARIÉS

46 LOGEMENTS

48 RÉSIDENTS

4 STUDIOS (20m²)

dont 1 disponible actuellement

2 F2 (50m²)

dont 1 disponible actuellement

Tarif indicatif : 1 081€/mois (logement + repas du midi)

Sur demande : coiffeur, médecins, infirmiers, kinésithérapeutes, pédicure, service de livraison de courses, aide administrative, etc.

La Communauté de Communes Cœur de Loire est propriétaire des lieux depuis leur rachat en 2013 (initialement par la Communauté de Communes Loire et Vignoble). Une nouvelle directrice vient d'arriver : bienvenue à Mme Cécile Dameron.

CHÂTEAUNEUF-VAL-DE-BARGIS

Des chênes pour Notre-Dame de Paris

Leurs noms : 317 et 318. Situés sur la commune de Châteauneuf-Val-de-Bargis, ils font partie des 1200 chênes sélectionnés sur le territoire français pour rebâtir la flèche de Notre-Dame de Paris.

Ils sont deux, ils ont chacun plus de 150 ans. Ils ont été choisis par des experts pour quitter le chemin de Compostelle et se diriger vers l'Île de la Cité à Paris, pour reconstruire Notre-Dame ravagée par un incendie le 15 avril 2019.

Répondant à l'appel de l'association des Communes Forestières, le conseil municipal de Châteauneuf Val-de-Bargis délibère le 16 février 2021, à l'unanimité et avec enthousiasme, en faveur d'un don de deux chênes, fier d'inscrire la commune dans cette action solidaire.

Le 23 février, les chênes sont choisis avec l'ONF (Office National des Forêts). Ils répondent d'une part aux critères requis (60 cm de diamètre au moins, 10 mètres de fût, nets de branches) mais sont aussi situés en bordure du chemin de Compostelle qui traverse la forêt de Châteauneuf. « C'est une action de solidarité, dans laquelle nous voulions nous positionner pour valoriser notre patrimoine, mettre en valeur nos métiers et **s'inscrire dans l'Histoire** » explique [Maria Legrand](#), élue chargée de la communication à la municipalité. « Notre gîte d'accueil des pèlerins de Compostelle aura 10 ans cette année. Nous voulions créer un événement pour cet anniversaire. C'est une occasion toute trouvée ! »

Son collègue, [Philippe Monchaux](#), responsable de la commission forêt, a suivi le dossier avec [Hélène Mouy](#), technicienne forestière territoriale de l'ONF. Un dossier piloté au niveau national par France Bois Forêt, association coordinatrice pour la recherche d'arbres. « Nous avons rapidement envoyé des photographies de nos arbres, ainsi que leurs caractéristiques. Ce sont **les seuls de la Nièvre** à avoir été **retenus en forêt communale**. »

Les chênes 317 et 318 ont été abattus le 3 mars, puis débardés par l'exploitant forestier D'Herbomez. Sur site jusqu'à fin juin, ils seront ensuite transportés en scierie où ils sécheront pendant un an environ. Puis les Compagnons charpentiers s'attaqueront à la construction, qui devrait s'achever en 2024. En attendant, les souches et les glands qui germent déjà resteront vaillamment sur place pour rappeler aux pèlerins et promeneurs que la forêt est précieuse, généreuse et remarquable.



#Forêt communale de Chateauneuf-Val-de-Bargis



Abattage des chênes



Numérotation

DONZY



Des médecins bienvenus sur le territoire

Le Dr Isabella Bibiri a commencé à pratiquer à Donzy en qualité de médecin généraliste en septembre 2020. L'aboutissement d'une démarche initiée bien en amont par la Communauté de Communes Cœur de Loire afin de tisser un vrai réseau de santé sur le territoire. Caroline Richardeau, chargée de mission pour l'attractivité du territoire, revient sur les démarches engagées.

« Nous nous sommes rapprochés d'un cabinet de chasseurs de têtes en 2018, « Persuaders », qui avait pour mission de nous trouver deux médecins généralistes, un pour Donzy et un pour Pouilly-sur-Loire. En France, c'est assez difficile de trouver des praticiens prêts à s'installer ici. Avec la Roumanie, il y a une équivalence de diplômes et de nombreux médecins très qualifiés prêts à tenter l'aventure. »

Les premières candidatures arrivent, suivies d'échanges en visioconférence. « Madame Bibiri a été convaincue qu'il fallait qu'elle vienne voir sur place. » En février 2020, elle est donc accueillie pendant deux jours avec un calendrier bien chargé : visites de maisons de santé, rencontres avec des médecins, pharmaciens, découverte du territoire...

« Elle s'est sentie comme à la maison ! » Ce qu'elle n'avait pas expérimenté dans les autres territoires qu'elle visitait. « On a fait le nécessaire pour lui trouver un logement et pour l'accompagner dans les démarches administratives avec l'Ordre National des Médecins notamment. »

Désormais installée au Cabinet de santé de l'Atray à Donzy, elle partage les locaux avec d'autres praticiens : diététicienne, psychologue, pédicure, ostéopathe, kinésithérapeute, infirmières. Le cabinet est un pôle de la Maison de santé de Cosne-Cours-sur-Loire, Pougny, Alligny-Cosne et Pouilly-sur-Loire, une belle façon de mutualiser avec d'autres praticiens les fichiers de patients, les tours de gardes, les échanges de pratiques, le matériel, les formations...

Catherine Jaillard

Coordinatrice

« La Maison de Santé Pluridisciplinaire a été créée en 2016 et elle regroupe 5 antennes réparties sur le secteur. Ce sont une quarantaine de professionnels de santé qui y exercent aujourd'hui. La mutualisation des différents cabinets est à l'origine de la labellisation Agence Régionale de Santé qui nous permet d'accéder à des services pointus de télémédecine et à du matériel de haute technologie (rétinographe, dermatoscope). Les critères de qualité que nous respectons nous engagent également dans des actions de prévention, avec le recrutement d'une infirmière de santé publique. »

Christine Roy

Infirmière et adjointe au maire de Donzy

« Nous devons nous serrer les coudes, entre professionnels et entre territoires. Derrière cette collaboration, il y a des enjeux de développement économique, avec le maintien de nos commerces, dont la pharmacie bien sûr, mais aussi tous les entrepreneurs qui participent à la vie de nos communes. Nous sommes toujours très impliqués dans l'accueil de nouveaux praticiens et de leur famille, et nous sortons toutes nos cartes pour qu'ils aient envie de rester ! »

Maison de santé pluridisciplinaire

06 77 26 42 35

mspcdpa@orange.fr

 Maison de santé Cosne Donzy Pougny Alligny



À VOS MARQUES... PRÊTS ? WAGEZ !

**Vous êtes à UNE longueur
de rebooster votre moral !**

Aquagym - Solarium - Espace détente

**LA PISCINE DE DONZY
A FAIT PEAU NEUVE !**

Application du protocole sanitaire en vigueur
Accès libre, sans prise de RDV

| Piscine de Donzy

Jusqu'au 4 juillet 2021 inclus

- **Week-ends** 12h15/19h

À partir du 5 juillet 2021

- **Tous les jours** (sauf mar)
12h15/19h

🏠 4 Rue de la Piscine
58220 Donzy

☎ 03 86 39 31 68

| Piscine de Cosne-Cours- sur-Loire

Jusqu'au 4 juillet 2021 inclus

- **Lun, mar, jeu et ven**
11h/13h30 et 16h/19h
- **Mer** 14h30/18h
- **Sam** 10h/12h30 et 14h30/
18h30 **et dim** 9h/13h

À partir du 5 juillet 2021

- **Lun au sam** 11h/19h
- **Dim** 9h/13h

🏠 Rue du Colonel Rabier,
58200 Cosne-Cours-sur-Loire

☎ 03 86 26 60 73

PLUS D'INFOS WWW.CŒURDELOIRE.FR

**Cœur
de Loire**